EDT221 - Développement territorial et pratiques des mobilités

Mis à jour le 21-11-2024

Code : EDT221

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Antoine FREMONT

Contact national :

EPN11 Territoires Certificat

75003

certificats.territoires@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Bases élémentaires de géographie et d'aménagement.

Connaissances élémentaires sur le fonctionnement des collectivités locales.

Objectifs pédagogiques

Ce cours vise à questionner les relations entre le développement des territoires et les pratiques des mobilités. Les transports sont considérés comme un facteur de développement des territoires. Mais est-ce si certain ? Par contre, les pratiques des mobilités varient très fortement en fonction des types de territoire, urbains, périurbains ou ruraux. Notre société métropolisée serait-elle capable de s'affranchir de sa dépendance à l'automobile et au transport routier des marchandises ? Mais des alternatives existent-elles au-delà de la seule conversion à l'électricité du parc automobile ? Aménager autrement les territoires pour aller vers une sobriété plus systémique relève-t-il du défi impossible ?

Outre ces questionnements, le cours entend aborder des notions fondamentales sur les réseaux et leurs échelles, les effets structurants, l'évaluation des projets de transport pour montrer que la dimension de plus en plus politique des transports et des mobilités ne peut plus être ignorée. Il souhaite aussi fournir des données essentielles sur les mobilités d'aujourd'hui.

Compétences

Maîtriser un socle de connaissances sur les mobilités aujourd'hui.

Contextualiser et problématiser la question des mobilités en fonction du contexte social et territorial.

Formuler des propositions d'aménagement sur les mobilités en fonction du contexte social et territorial.

Commenter et utiliser des documents au service d'une réflexion sur les mobilités et les territoires.

Synthétiser des documents au service d'une réflexion sur les mobilités et les territoires.

Programme

Contenu

Le cours comporte 14 séances de 3 heures. 8 séances sont proposées en modalité co-modale (présentiel ou à distance via Teams) et 6 séances en FOAD (Formation A Distance).

Cours en modalité co-modale

Cours 1 : Quel aménagement des portes métropolitaines? Transport international, mondialisation et métropolisation.

Cours 2 : Mobilités et organisation de l'espace.

Cours 3 : La mobilité des français : quelles conséquences pour les politiques de mobilités ?

Cours 4 : Le vélo : une mobilité pour les « bobos » ou un levier réel de transformation des mobilités ?

Cours en FOAD

1. Introduction : Les transports : un objet de plus en plus politique

2. Réseaux et territoires

3. Les échelles des mobilités

4. Décarbonation et électromobilité

5. Des transports structurants pour les villes et les territoires ?

6. Quelle évaluation des projets de transport ?

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Deux contrôles continus en fin de semestre :

- 1er contrôle : questions sur l'ensemble des connaissances (notions, concepts, données) abordées sur l'ensemble des séances,
- 2nd contrôle : étude de cas à partir de documents.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Histoire des transports et des mobilités en France : XIXe-XXIe siècle	Baldasseroni L., Faugier E., Pelgrims C.
Transports : les oubliés de la République. Quand la route reconnecte le territoire	Broto A.
Urbanisme et mobilité. De nouvelles pistes pour l'action	Desjardins X.